



S.A.S AVENIR IMMOBILIER

9 Boulevard Mirabeau 04100 MANOSQUE

R.C.S. MANOSQUE 447 773 045 – N° de Gestion 2003 B 39 Capital Social 13 500 Euros,

Garantie financière GALIAN, 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS Carte Professionnelle Transaction n° CPI 0402 2018 000024696 délivrée par la CCI des AHP

BAREME DES HONORAIRES À LA CHARGE DU VENDEUR (*) au 1er juillet 2018

PRIX DE VENTE

Vente entre 0 et 20 000 €	Forfait de 2 500 € TTC maximum
Vente entre 20 001 € et 50 000 €	10 % maximum avec un minimum de 3 500 €
Vente entre 50 001 € et 100 000 €	8 % TTC maximum
Vente entre 100 001 € et 250 000 €	7 % TTC maximum
Vente entre 250 001 € à 400 000 €	6 % TTC maximum
Vente au-delà de 400 001 €	5 % TTC maximum

(*) Dans le cas exceptionnel des successions, honoraires de transaction à la charge de l'acquéreur (tranches et taux identiques)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Location professionnelle et commerciale :

La délivrance d'une note est obligatoire

Maximum 7% HT du loyer TTC des 3 premières années, soit à la charge du preneur soit à répartir entre le bailleur et le preneur.

Honoraires valables à compter du 15 juin 2018 Taux de TVA à 20 %

Hors promotion commerciale, estimations écrites 120 € TTC pour un appartement et 150 € TTC pour une maison